



N° 16F0023XIF au catalogue

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteurs des entreprises et des administrations publiques

2004



Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613-951-0297 ou par courriel : environ@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 16F0023XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir des services rapides, fiables et courtois et à faire preuve d'équité envers ses clients. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada

Division des comptes et de la statistique de l'environnement
Système de comptabilité nationale

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques

2004

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Février 2007

N° 16F0023XIF au catalogue
ISSN : 1701-5685

Périodicité : bisannuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 16F0023XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^S valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Signes conventionnels.....	2
Avant-propos	4
Remerciements	4
1 Points saillants	5
2 Méthodologie et qualité des données	6
2.1 Introduction	6
2.2 Définir les déchets et leurs composants.....	6
2.3 Conception globale : sources des données et méthodologie	7
2.3.1 Période de référence.....	8
2.3.2 Champ d'observation de l'enquête.....	8
2.3.3 Variables mesurées	9
2.3.4 Collecte et traitement des données	9
2.3.5 Évaluation de la couverture de la base de sondage	10
Figure 2.1 Champ d'observation de l'enquête sur l'industrie de la gestion des déchets	11
2.4 Exactitude des données	11
2.4.1 Taux de réponse	12
2.4.2 Taux d'imputation	12
2.4.3 Limites des données	13
2.5 Comparabilité des données et sources connexes	14
2.5.1 Comparaisons entre les sources de données	14
2.5.2 Comparaisons dans le temps.....	14
2.5.3 Révisions	15
2.5.4 Questions de mesure	15
Annexe A: Tableaux statistiques	18
Tableau A.1 Élimination et réacheminement des déchets selon la province ou le territoire, 2002 et 2004	19
Tableau A.2 Élimination de déchets selon la source et la province ou le territoire, 2002 et 2004	20
Tableau A.3 Matières préparées en vue du recyclage selon la source et la province ou le territoire, 2002 et 2004.....	21
Tableau A.4 Matières préparées en vue du recyclage selon le type et la province ou le territoire, 2002 et 2004.....	22
Tableau A.5 Industrie de la gestion des déchets : caractéristiques du secteur des entreprises selon la province ou le territoire, 2002 et 2004	22
Tableau A.6 Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la province ou le territoire, 2002 et 2004	23
Tableau A.7 Industrie de la gestion des déchets : caractéristiques du secteur des administrations publiques selon la province ou le territoire, 2002 et 2004	23
Tableau A.8 Dépenses courantes des administrations publiques au chapitre de la gestion des déchets, selon l'activité, la province ou le territoire, 2002 et 2004	24
Tableau A.9 Emploi des administrations publiques au chapitre de la gestion des déchets selon la province ou le territoire, 2002 et 2004	24
Annexe B: Questionnaires.....	25

Avant-propos

Le présent rapport contient les résultats de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 2004, et de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 2004. Ces enquêtes ont permis de recueillir des données sur les aspects financiers et les activités de gestion des déchets des entreprises, des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets.

Les services dont il est question comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert ainsi que le traitement et l'élimination des déchets jugés dangereux.

Les résultats de ces deux enquêtes permettent de brosser un tableau des caractéristiques matérielles de l'élimination et du recyclage des déchets ainsi que des aspects portant sur les finances et l'emploi du secteur des entreprises et du secteur des administrations locales qui offrent des services de gestion des déchets.

Les données ont été analysées et présentées à l'échelon provincial dans la mesure où il était possible de le faire sans compromettre la confidentialité.

Remerciements

La participation des répondants, des groupes de l'industrie et des ministères provinciaux de l'environnement a été essentielle à la réalisation des enquêtes, et nous tenons à les remercier vivement.

Le présent rapport a été préparé par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement, sous la direction de Rob Smith, directeur, et de Bruce Mitchell, chef, Enquêtes et comptes de protection de l'environnement. La collecte des données d'enquêtes a été effectuée par la Division des opérations et de l'intégration, dont le directeur est Mel Jones, et par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement. Des données fournies par la Division des institutions publiques, dont la directrice est Catherine Boies, ont également servi à la préparation du présent rapport.

Le gestionnaire du rapport Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques 2004 était John Marshall. Amanda Elliott était la gestionnaire technique. Des contributions importantes ont été apportées aux différentes étapes du projet par les personnes suivantes :

Breanne Buchanan
Gordon Dewis
Marc Lavergne
Bruce Mitchell
Hélène Trépanier

1 Points saillants

En 2004, les municipalités et les entreprises qui ont fourni des services de gestion des déchets ont pris en charge plus de 32 millions de tonnes de déchets solides non dangereux produits par les ménages et les entreprises au Canada.

À l'échelle nationale, 24 % de tous les déchets non dangereux ont été réacheminés au lieu d'être éliminés. La Nouvelle Écosse a enregistré le taux le plus élevé de réacheminement (36 %), suivie de près par l'Île du Prince Édouard (35 %) et la Colombie Britannique (31 %). Toutefois, en 2004, c'est à l'Île-du-Prince-Édouard que ce taux a le plus augmenté par rapport à 2002, soit de 7 %.

Plus de 7,8 millions de tonnes de déchets non dangereux ont été mis au recyclage en 2004. Cette année-là, les fibres cellulosiques et les matières organiques formaient le gros de ce volume de recyclage, avec des valeurs respectives de 42 % et de 21 % du total. Dans les catégories de déchets, les augmentations les plus notables de 2002 à 2004 ont été relevées pour les matières plastiques et les matières organiques, une hausse de 34 % et 30 % respectivement.

On a éliminé plus de 25 millions de tonnes de déchets non dangereux en 2004, ce qui représente 791 kilogrammes de déchets par habitant — une hausse de 22 kilogrammes de plus par Canadien qu'en 2002. Il s'agissait notamment de déchets destinés à l'enfouissement et à l'incinération au Canada et de déchets exportés à des fins d'élimination. Le taux d'élimination par personne a été le plus bas en Nouvelle-Écosse, soit 427 kilogrammes par habitant. En 2004, ce taux était le plus élevé en Alberta, s'établissant à 968 kilogrammes par habitant.

En 2004, l'industrie de la gestion des déchets comptait 60 entreprises de moins qu'en 2002. Toutefois, les recettes des entreprises de gestion des déchets ont augmenté de 5 % de 2002 à 2004, pour s'établir à plus de 4,3 milliards de dollars. Les dépenses totales d'exploitation se sont chiffrées à presque 3,8 milliards de dollars. Cela représente une hausse de près de 10 % par rapport à 2002. En 2004, les dépenses en immobilisations se sont élevées à plus de 307 millions de dollars, soit 9 % de moins qu'en 2002.

Les administrations publiques et les organismes publics de gestion des déchets ont tiré plus de 951 millions de dollars de leurs activités en 2004, alors que les dépenses d'exploitation de ces administrations et d'autres organismes publics s'occupant de la gestion des déchets se sont élevées à 1,9 milliard de dollars en 2004. Il s'agit d'une hausse de 23 % par rapport à 2002. Sur le plan des activités, c'est dans la catégorie de l'exploitation d'installations de compostage que les dépenses ont le plus augmenté depuis 2002, soit de 54 %.

En 2004, on dénombrait 31 909 travailleurs dans les secteurs tant privé que public de l'industrie de la gestion des déchets. C'est presque 3 % de plus qu'en 2002. La majorité des travailleurs de cette industrie sont employés par des entreprises privées de gestion des déchets.

2 Méthodologie et qualité des données

L'information qui suit permettra au lecteur de bien comprendre la méthodologie de l'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets et certains aspects importants de la qualité des données ainsi que les forces et les limites des données et la façon de les exploiter et de les analyser de façon efficace. L'information pourra donc être particulièrement utile aux fins de comparaisons avec les données d'autres enquêtes ou d'autres sources d'information et dans les conclusions à tirer au sujet des variations dans le temps.

2.1 Introduction

Pourquoi a-t-on besoin de données sur l'industrie de la gestion des déchets?

Une sensibilisation générale accrue à l'importance de l'environnement a amené les gens à s'interroger sur l'incidence environnementale de nos activités. Les déchets produits par la société ont un impact sur l'environnement, et ce, de diverses manières. Ainsi, la production et l'élimination des déchets peuvent contribuer à la contamination des sols et des eaux. En outre, le méthane qui n'est pas capté dans les lieux d'enfouissement s'ajoute aux gaz à effet de serre déjà présents dans l'atmosphère.

Par ailleurs, des statistiques sur les quantités de déchets peuvent nous permettre de mesurer l'efficacité des pratiques et des politiques environnementales. Les Canadiens ont accès à une information sur l'environnement sans cesse plus diversifiée sur toutes sortes de questions, y compris la question des déchets. Les Canadiens sont devenus de plus en plus sensibles aux questions environnementales et de ce fait, ils requièrent davantage de statistiques fiables sur l'environnement, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées quant à leurs propres habitudes de consommation. De plus, les chercheurs et les décideurs peuvent utiliser les statistiques sur les déchets pour analyser les tendances de l'industrie et faire en sorte que soient mis en place de bons mécanismes de politique publique.

L'industrie de la gestion des déchets

Les services offerts par l'industrie de la gestion des déchets comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage (dont le compostage) ou à la réutilisation ainsi que l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, l'exploitation d'installations de recyclage et le traitement des déchets dangereux.

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux secteurs liés entre eux. Un organisme public comme une administration locale (ville, district régional et autres) ou une commission, régie ou office de coordination peut, dans le secteur public, assurer directement des services de gestion des déchets. Ainsi, un certain nombre d'administrations locales peuvent s'entendre pour gérer conjointement un site d'enfouissement ou une installation de recyclage (encadré 2.1).

L'autre source de services de gestion des déchets est le secteur privé. Des administrations locales peuvent leur confier en sous-traitance certains de ces services, ou ces entreprises peuvent directement se lier par contrat à des clients autres que ces administrations. Ainsi, une région peut adjuger à une entreprise des services de collecte de rue et/ou de recyclage, ou encore, une entreprise peut passer des contrats distincts avec des immeubles d'appartements ou des complexes industriels.

2.2 Définir les déchets et leurs composants

Les activités de gestion des déchets prennent des formes très diverses et font appel à plusieurs différents intervenants. Il est difficile de broser un tableau d'ensemble des activités et de tenir compte de tous les déchets gérés.

On observe cependant un point commun : *le producteur de matières indésirables veut s'en débarrasser*. Ces matières peuvent être des sous-produits d'un processus de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut aussi s'agir de produits qui n'ont plus de valeur aux yeux de leur propriétaire actuel, par exemple un journal qui a été lu ou un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu.

Dans le secteur de la gestion des déchets, les concepts et les définitions ont évolué au cours des quelques dernières années. La difficulté la plus courante est celle de la classification des déchets. Les stratégies servant à établir des statistiques sur les déchets sont le reflet des besoins propres aux projets statistiques et analytiques. La classification se fait selon le type de déchets (déchets solides non dangereux des municipalités, déchets dangereux ou autres), selon le producteur ou l'activité productrice (sources résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles et travaux de construction et de démolition) et selon le type de matières. Les différences de termes employés par les divers répondants peuvent causer un grand nombre de difficultés d'exécution d'enquêtes (voir l'encadré 2.4 pour les définitions utilisées dans le présent rapport). On progresse tant au niveau national qu'international

Encadré 2.1

Fournisseurs de services de gestion des déchets — administrations locales et autres

Pour les besoins. Aux fins du présent rapport, les administrations locales canadiennes comprennent tous les organismes publics et parapublics de niveau inférieur à l'échelon provincial ou territorial. Dans cette vaste catégorie, les fonctions administratives sont réparties entre les municipalités, les conseils à vocation particulière et les districts scolaires locaux. On distingue également les paliers supérieurs et les paliers inférieurs de l'administration municipale. Dans le présent rapport, pour simplifier, on emploie le terme « administration locale » pour désigner un des organismes publics suivants :

Les **paliers supérieurs de l'administration municipale** englobent une ou plusieurs administrations locales telles les municipalités métropolitaines, les districts régionaux, les municipalités régionales ou les comtés.

Les **paliers inférieurs de l'administration municipale** se situent habituellement à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire d'un autre niveau de municipalité. Il peut s'agir de villes, de villages, de cantons, de municipalités rurales, de districts ou de comtés, ou encore de « quasi municipalités », notamment des districts d'administration locale ou des districts de voirie.

Les **autres fournisseurs publics de services de gestion des déchets** peuvent prendre diverses formes, mais il s'agit généralement d'un groupe de municipalités (habituellement du palier inférieur) qui fournissent collectivement un service de gestion des déchets. Un groupe de ce genre supervise habituellement l'impartition d'un service ou d'un ensemble de services à des entrepreneurs (par exemple l'exploitation d'une installation de recyclage de matériaux), mais peut aussi fournir lui-même un service (par exemple l'exploitation d'un site d'enfouissement).

vers la conception et l'application de classifications et de méthodes uniformes pour mesurer les activités de l'industrie de la gestion des déchets ainsi que les matières dont s'occupe ce secteur.

2.3 Conception globale : sources des données et méthodologie

Méthodologie générale

Dans le présent rapport, on trouvera les quantités, les types et les sources de déchets et de matières recyclables, de même qu'une description des caractéristiques de l'industrie de la gestion des déchets

sur le plan des finances et de l'emploi. Les estimations viennent de l'intégration des données de deux enquêtes biennales sur les déchets menées par Statistique Canada : l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques. Dans les deux cas, on pose essentiellement les mêmes questions sur les quantités et les types de déchets et de matières recyclables, mais les sections traitant des finances sont quelque peu différentes.

Pour dégager les totaux non financiers des sections de l'élimination et du recyclage, on a combiné les données des deux enquêtes et écarté les données en double, qui se produisent en raison de la diversité possible des cadres d'exploitation d'établissements d'élimination et de recyclage. Certains sites peuvent être exploités en propriété par un organisme public, alors que d'autres appartiennent à un organisme public mais seront exploités par une entreprise privée. Comme le propriétaire d'un établissement n'est pas nécessairement son exploitant et que le questionnaire peut avoir été rempli à la fois par le propriétaire et l'exploitant, il faut s'assurer que les valeurs déclarées par l'établissement ne sont pas comptées deux fois. Dans ce cas, on s'est habituellement reporté aux données déclarées par le propriétaire. Toutefois, quand les données déclarées par le propriétaire et l'exploitant divergeaient nettement, on a poussé la recherche pour en déterminer les causes. Le choix de la déclaration à retenir a été dicté par les résultats d'une telle recherche et le jugement des personnes responsables de l'enquête.

Ce n'est pas toute la population qui a accès à des établissements d'élimination ou de recyclage ou qui peut en utiliser. Dans les régions rurales en particulier, les gens peuvent s'entendre avec un propriétaire foncier pour aménager sur ses terrains de petits lieux d'élimination (décharges). Pour cette raison et pour d'autres aussi, on a déterminé quelle population serait visée par l'enquête. Pour ce faire, on a utilisé les renseignements fournis par les répondants et d'autres sources d'information sur les municipalités desservies par des établissements d'élimination et de recyclage. On a fait le compte de la population totale de ces municipalités à l'aide des données de Statistique Canada¹. On a aussi calculé la différence entre la population totale et la population visée. On a appliqué une valeur provinciale d'élimination par habitant au chiffre de population ainsi dégagé et on a ajouté ce total au total de l'enquête, ce qui a donné une valeur d'élimination corrigée.

1. Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001, « Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles ».

Encadré 2.2

La Classification des services de gestion des déchets

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain, il vise à fournir des définitions communes de la structure des activités industrielles des trois pays et un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN s'inspire de principes axés sur l'offre ou la production, de sorte que les données sur les résultats obtenus auprès des industries qui sont classifiées selon le SCIAN se prêtent à l'analyse de questions relatives à la production telles que le rendement du secteur industriel.

Les entreprises qui entrent dans les catégories ci-dessous du SCIAN entrent également dans le « champ d'application » de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises.

56211 Collecte des déchets

Cette classe comprend les établissements dont

l'activité principale consiste à collecter et à transporter des déchets dangereux ou non dangereux dans les limites d'une région locale. Les établissements dont l'activité consiste à collecter des déchets dangereux peuvent avoir la responsabilité de traiter et d'emballer les déchets pour le transport. Sont aussi incluses les stations de transfert des déchets.

56221 Traitement et élimination des déchets

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de sites de décharge, d'incinérateurs et d'autres installations de traitement ou d'élimination des déchets dangereux ou non dangereux. Sont inclus les établissements qui intègrent les activités de collecte, de traitement et d'élimination des déchets.

56292 Installations de récupération des matières

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'installations dans lesquelles des matières recyclables sont séparées des déchets ou dans lesquelles des matières recyclables mélangées sont triées en catégories distinctes et préparées pour l'expédition.

Veillez noter qu'il manque à cette liste de classifications la catégorie SCIAN 56291, Services d'assainissement. Bien qu'elle appartienne au même groupe SCIAN que l'industrie de la gestion des déchets, cette industrie est exclue car elle n'offre pas de services de gestion des déchets tels qu'ils sont définis par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

Source :

Statistique Canada, *Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 1997*, www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/naics/1997/naics97-index_f.htm (site consulté le 9 janvier 2007).

On suppose que tous les Canadiens produisent des déchets et que ceux-ci doivent être évacués de quelque manière, ce qui exige que nous établissions une valeur « gonflée » d'élimination. Les valeurs de recyclage n'ont toutefois pas été corrigées de la même façon. À la différence des déchets dont on peut se débarrasser en les enfouissant à l'arrière de la maison, les matières destinées au recyclage doivent être préparées et traitées. Les dépôts de recyclage les plus modestes peuvent ne pas faire partie de l'enquête parce qu'ils se situent au-dessous des valeurs seuils de la population municipale ou de la taille d'entreprise, mais les grands établissements de récupération où ces matières sont traitées font partie du champ de l'enquête. Toutefois, on a retenu la plupart des matières recyclées qui s'inscrivent dans les paramètres conceptuels de l'enquête et il n'a pas été nécessaire d'avoir recours aux valeurs « gonflées ».

2.3.1 Période de référence

Les enquêtes sur l'industrie de la gestion des déchets se tiennent à intervalles biennaux. Les données du présent rapport sur l'ensemble des recettes, des dépenses d'exploitation et d'immobilisation et des emplois et sur les quantités de déchets portent sur l'exercice se terminant entre le 1er avril 2004 et le 31 mars 2005.

2.3.2 Champ d'observation de l'enquête**Secteur des entreprises**

Dans l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 2004, on a interrogé les entreprises sur leurs activités de gestion des déchets dans chaque province ou territoire. On les a sélectionnées en fonction du nombre d'employés salariés et de la valeur totale de leurs recettes. Les valeurs seuils (selon les niveaux de recettes et d'emploi) d'inclusion ou d'exclusion d'entreprises de cette enquête postale dépendaient de la province (ou du territoire) où celles-ci exerçaient leurs activités. Ainsi, la valeur seuil était moins élevée pour les entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador que pour celles de l'Ontario.

Dans l'enquête auprès des entreprises de 2004, la base de sondage était tirée de l'enquête de 2002. Elle avait été mise à jour selon l'information provenant du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada et des répertoires de l'industrie. Les entreprises sélectionnées dans le RE forment un sous-ensemble de l'industrie SCIAN 562 Services de gestion des déchets et services d'assainissement (voir l'encadré 2.2). La liste combinée a fait l'objet d'une double vérification avec d'autres répertoires de

l'industrie, le but étant de prévenir les doubles comptes d'unités.

Pour évaluer la contribution des entreprises non visées par l'enquête en raison de leur petite taille, on a utilisé des données administratives sur les recettes d'exploitation totales et sur l'ensemble de l'effectif tirées du Registre des entreprises de Statistique Canada.

Secteur des administrations publiques

Des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets ont été sélectionnés pour participer à l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, sur la base d'un seuil de population municipale variant selon la province, et selon qu'une installation d'élimination, de recyclage et/ou de compostage était exploitée ou non par la province.

La liste d'envoi pour l'enquête de 2004 a été fondée sur les données de l'enquête précédente, auxquelles on a ajouté de l'information obtenue auprès de sources provinciales.

Certaines provinces ont recueilli leurs propres données sur des aspects de la gestion des déchets en 2004. Ces données ont été utilisées pour remplacer les données manquantes ou pour vérifier les valeurs des résultats de l'enquête figurant dans le présent rapport. Les municipalités du Québec, par exemple, n'ont pas été visées par l'enquête de Statistique Canada, la province menant ses propres enquêtes sur la gestion des déchets.

2.3.3 Variables mesurées

Pour l'année de référence 2004, on a demandé aux répondants de fournir l'information suivante :

- types précis d'activités de gestion des déchets qu'exerce le répondant;
- quantités totales de déchets, dangereux ou non, confiés à des établissements d'élimination, recyclés, compostés, exportés et importés;
- provenance des déchets et des matières recyclables ou compostables;
- recettes totales de la vente de services de gestion des déchets;
- dépenses totales d'exploitation et d'immobilisation;
- emploi total.

2.3.4 Collecte et traitement des données

Dans les deux enquêtes, la collecte des données a eu lieu au printemps et à l'été 2005. On a posté des questionnaires à 1 364 entreprises et administrations locales au total. On a reçu les réponses par la poste. Les questionnaires étaient destinés à une personne-ressource qui était chargée des activités de gestion des déchets de l'unité ou qui était au courant de ses activités.

Dans le cas des entreprises exploitées dans plus d'une province, il fallait remplir un questionnaire pour chacune des provinces. Ainsi, on remplissait trois questionnaires s'il y avait trois provinces d'exploitation et, dans chaque questionnaire, on décrivait les activités qui s'exerçaient dans la province visée. Le problème ne se posait pas dans le cas de l'enquête sur les administrations locales.

Après la date fixée pour recevoir les déclarations, on faisait un suivi par télécopieur et/ou au téléphone en rappelant aux répondants qu'ils devaient remplir et retourner leurs questionnaires.

Le contrôle des questionnaires produits s'est fait en deux étapes. D'abord, on a procédé à un contrôle de validité pour vérifier si les réponses à certaines questions se situaient dans une plage de valeurs possibles. Un tel contrôle s'appliquait particulièrement aux questions sur les quantités, mais il a aussi servi à repérer les valeurs inusitées dans les sections financières. Il y a ensuite eu un contrôle de la cohérence où on a relevé les cas d'inconsistances logiques entre les réponses aux diverses sections du questionnaire.

Un autre suivi a permis d'obtenir les valeurs manquantes et de corriger les incohérences. La période de collecte s'est terminée au début de novembre 2005.

Secteur des administrations publiques

Un grand nombre d'administrations locales retiennent les services d'organismes privés de gestion des déchets. Il était essentiel que, tant dans sa structure que dans ses énoncés, le questionnaire permette aux répondants de distinguer leurs services propres de ceux qui étaient confiés à la sous-traitance. À l'étape du traitement des données, il a souvent fallu s'adresser aux répondants pour préciser la nature de telles relations.

Il y a aussi les municipalités qui se regroupent pour assurer des services de gestion des déchets à leurs résidents. Dans bien des régions, il existe plus d'un

palier d'administration locale et les corps publics de ces paliers peuvent s'occuper de divers aspects de ces services. Nous avons reconnu bien des formes possibles pour ce qui est de la prestation des services en question.

Par exemple :

- 1) Une administration régionale dessert un territoire multimunicipal.
- 2) L'administration du palier supérieur peut assurer tous les services de gestion des déchets.
- 3) Les municipalités du palier inférieur assurent les services.
- 4) Les paliers supérieur et inférieur peuvent assurer des services différents (l'un exploitant un établissement d'élimination et l'autre, des services de collecte de déchets, par exemple).
- 5) Les paliers supérieur et inférieur peuvent assurer les mêmes services dans des secteurs différents d'une région (le palier inférieur peut exploiter un établissement d'élimination sur le seul territoire d'une municipalité et l'administration régionale fait de même pour le reste de la région).
- 6) Les municipalités des deux paliers ou de l'un de ces paliers peuvent collaborer par l'intermédiaire d'un organisme public distinct comme une commission régionale de gestion des déchets qui s'occupe à la fois de la collecte et de l'élimination.
- 7) Aucune des administrations d'une région ne s'occupe de la gestion des déchets; on laisse à des entreprises privées le soin d'assurer tous les services en question.
- 8) Il peut exister de nombreuses combinaisons parmi les possibilités que nous venons d'énumérer.

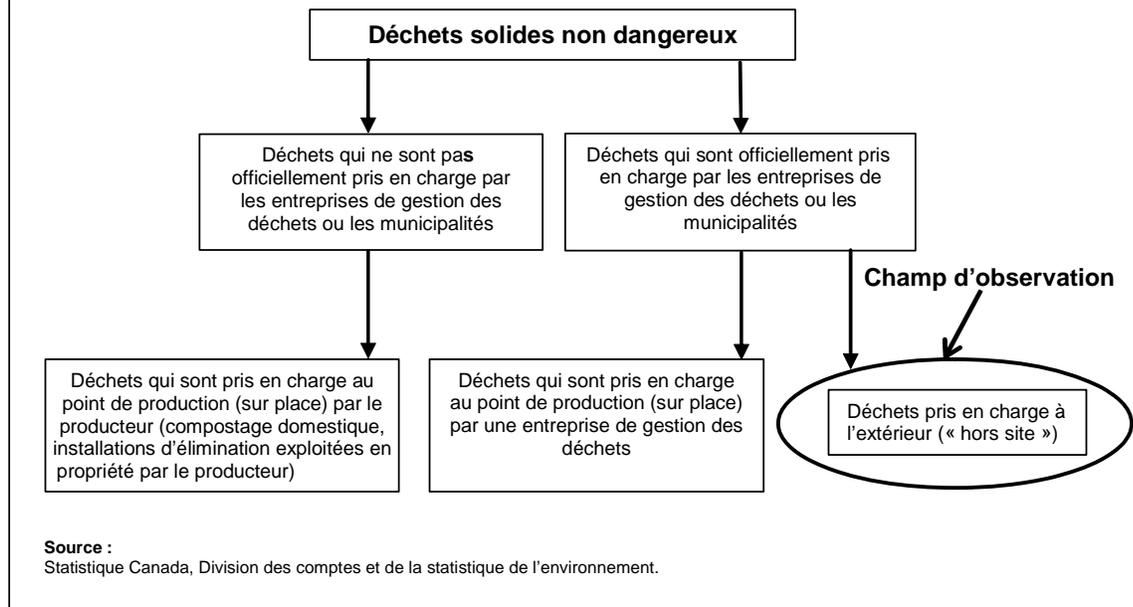
On relève des exemples de toutes ces situations au Canada, et il faut pouvoir tenir compte de ces divers scénarios, tant dans le questionnaire d'enquête que dans le système de traitement des données.

Dans certains cas, il fallait prévoir un suivi à grande échelle auprès des répondants. On a souvent traité globalement les déclarations provenant d'une région afin d'avoir une idée claire du territoire desservi, de prévenir tout double compte ou de ne pas passer à côté d'éléments d'information par inadvertance.

2.3.5 Évaluation de la couverture de la base de sondage

Les estimations que nous présentons ici portent uniquement sur les déchets et les matières recyclables qui sont entrés dans le circuit de gestion des déchets. En d'autres termes, il s'agit des déchets et des matières recyclables qui ont été ramassés, traités ou éliminés par une administration locale ou une entreprise privée de gestion des déchets. On ne tient donc pas compte des déchets et des matières recyclables qui sont directement gérés par les producteurs.

Figure 2.1
Champ d'observation de l'enquête sur l'industrie de la gestion des déchets



Ainsi, une entreprise de pâtes et papiers peut gérer ses déchets sur place ou dans un autre de ses établissements sans recourir à des fournisseurs de l'extérieur. On ne mesure donc pas ces quantités de déchets dans les deux enquêtes. Par ailleurs, des ménages peuvent s'occuper eux-mêmes de certains déchets. Dans nombre de ménages, il y a des composteurs qui traitent au moins une partie des déchets organiques de la maison et du jardin. On tient compte des quantités de matières compostables qui passent par des programmes centraux, mais on exclut le compostage qui se fait dans les habitations. Ajoutons que tous les modes irréguliers d'évacuation des déchets comme les rejets interdits dans les décharges ne sont pas couverts. (Les points que nous venons de présenter sont illustrés à la figure 2.1.)

Établissements faisant partie du champ de l'enquête

Pour le cycle de l'enquête de 2004, un total de 1 151 questionnaires destinés à des établissements compris dans le champ de l'enquête ont été retournés entièrement ou partiellement remplis, soit 446 pour le secteur des entreprises et 705 pour celui des administrations publiques. Parmi les questionnaires non retournés, 134 ont été considérés comme faisant partie du champ d'observation de l'enquête, pour un total combiné de 1 285 répondants compris dans le champ des deux enquêtes.

Fermetures, fusions et acquisitions, établissements exclus du champ de l'enquête

Depuis l'enquête de 2002, l'industrie de la gestion des déchets a subi certains changements structurels. Dans le secteur des entreprises, 12 des établissements visés par l'enquête ont fermé leurs portes et 4 ont fusionné. En outre, 34 entreprises qui fournissaient des services de gestion des déchets en 2002 n'en ont pas fourni en 2004 et, par conséquent, ont été exclues du champ d'observation de la nouvelle enquête. Dans le secteur des administrations locales, 4 municipalités ont fusionné, c'est à dire qu'elles ont été intégrées à une municipalité existante ou qu'elles en ont formé une nouvelle; 6 autres ont été exclues du champ de l'enquête menée en 2004.

2.4 Exactitude des données

De nombreux facteurs influent sur l'exactitude des données d'une enquête. Ainsi, les répondants peuvent avoir mal interprété les questions ou avoir donné des réponses inexactes; des erreurs peuvent aussi s'être glissées dans les données à l'étape de la saisie ou de la totalisation des résultats. Nous avons tout mis en oeuvre pour diminuer le nombre de ces erreurs. Nous avons notamment vérifié toutes les données saisies et procédé à des contrôles de validité et de cohérence, à un suivi poussé auprès des grandes entreprises et à des consultations avec un certain nombre de services publics et d'associations de l'industrie.

Encadré 2.3
Fardeau de réponse

Afin d'assurer un meilleur suivi et, par conséquent, d'apporter des modifications qui permettraient de réduire le fardeau imposé aux répondants devant remplir les questionnaires, on leur a demandé, dans les éditions de 2004 de l'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets, d'indiquer le temps qu'ils ont pris pour remplir le questionnaire. Le nombre moyen d'heures indiqué par les répondants aux deux enquêtes est de 3,04.

En général, on peut réduire les erreurs telles une couverture incomplète de l'univers, une classification inexacte des activités des entreprises ou des administrations publiques ou l'incohérence des définitions de travail, si l'enquête se fait à intervalles réguliers et à une fréquence permettant de bien tenir les listes d'envoi postal et que les répondants connaissent bien les définitions employées et les types de renseignements à fournir.

L'observation de l'univers de l'industrie est incomplète si on y « oublie » une entreprise. Si la raison en est qu'elle a été incluse fautivement dans une autre industrie, on parle d'erreur de classification. De telles erreurs ont des répercussions sur les estimations, mais elles sont moins fréquentes que par le passé, grâce à l'adoption du système de classification SCIAN (voir l'encadré 2.2).

Évaluation de l'exactitude des données

Une façon de juger de l'exactitude des données est de les comparer aux tendances d'autres données qui ont été recueillies. Ainsi, si l'on compare les statistiques sur les déchets de 2004 et celles de 2002, on se rend compte qu'il y a eu une croissance appréciable des recettes de l'industrie canadienne de la gestion des déchets. On constate que, par habitant, on a éliminé et réacheminé plus de déchets non dangereux en 2004 qu'en 2002. Comme on pouvait s'y attendre, les tendances à la hausse qui se dégagent des estimations de la quantité de déchets se retrouvent dans les estimations des finances et de l'emploi pour les entreprises et les administrations publiques qui forment les deux secteurs de cette industrie.

Le rapprochement des données sur les déchets et des tendances économiques connues constitue un autre moyen de valider les données. La croissance économique² représente un indicateur de l'état

général de l'économie. Des valeurs positives de croissance, comme la progression de 5,2 % du PIB observée à l'échelle nationale de 2002 à 2004³, sont normalement une indication de la vigueur de l'économie. Les gens ont en effet dépensé plus en biens et services en 2004 qu'en 2002. La croissance de la production économique peut contribuer à une hausse de la production des déchets. Dans une économie dynamique, par exemple, un plus grand nombre de biens et de services sont achetés par les entreprises et les ménages, ce qui entraîne une augmentation du volume des emballages devant être éliminés ou recyclés. Par ailleurs, le bien proprement dit peut être éliminé ou recyclé une fois qu'il a été utilisé, ou encore, un article remplacé par le nouvel article acheté est éliminé ou recyclé.

Le très actif marché du logement⁴ dans de nombreuses régions du Canada peut aussi avoir contribué à l'augmentation de la production de déchets. La construction de nouvelles habitations ou la rénovation des habitations existantes génère des déchets de construction. Par ailleurs, lorsque les Canadiens déménagent, ils produisent des déchets, du fait qu'ils utilisent et qu'ils éliminent par la suite le matériel qui sert au déménagement, qu'ils achètent de nouveaux articles pour la maison et qu'ils éliminent les articles dont ils ne veulent plus.

2.4.1 Taux de réponse

Le taux général de réponse aux enquêtes de 2004 sur l'industrie de la gestion des déchets — qui est le rapport entre le nombre de questionnaires entièrement ou partiellement remplis et le nombre total de questionnaires compris dans le champ d'observation de l'enquête — s'est respectivement établi à 85 % et 93 % pour le secteur des entreprises et celui des administrations publiques. Un autre taux de réponse de 87 % a été calculé pour le secteurs des entreprises en fonction des recettes totales.

2.4.2 Taux d'imputation

Pour la plupart, les entreprises et les administrations locales ont très volontiers répondu aux questions de l'enquête, mais certaines n'ont pu produire toutes les données sous la forme demandée. Par exemple, les établissements qui n'utilisaient pas une balance ont eu de la difficulté à répondre aux questions sur le poids des matières collectées ou éliminées. Il y a eu imputation des données dans les cas où des valeurs manquaient à des postes du questionnaire ou quand

2. Nous avons mesuré la croissance économique en fonction du produit intérieur brut, soit la croissance de la valeur marchande de tous les biens et services produits au Canada.

3. Statistique Canada, CANSIM, tableau 379-0017, « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), données annuelles ».

4. Statistique Canada, CANSIM, tableau 027-0009, « Logements mis en chantier, en construction et achevés, données annuelles ».

les répondants n'avaient pas produit leur questionnaire même après le suivi intensif qui avait été fait.

Fiabilité des données

Les taux d'imputation sont un indicateur de la fiabilité des données. Le terme « imputation » fait ici référence à la proportion de données qui ne sont pas directement tirées de l'enquête mais qui proviennent plutôt d'une source administrative ou qui ont fait l'objet d'une estimation à l'aide de méthodes valables et reproductibles.

Une imputation est nécessaire pour « compléter » le tableau des données lorsque des réponses manquent à des questions ou à des ensembles de questions.

Secteur des entreprises

Tous les questionnaires compris dans le champ d'observation de l'enquête sur le secteur des entreprises (remplis ou non) ont été classés dans trois groupes, selon la taille de l'effectif : moins de 6 employés, de 6 à 19 employés et 20 employés et plus. À l'aide des questionnaires des établissements qui faisaient partie du champ de l'enquête, on a calculé séparément les valeurs médianes des cellules dans chaque groupe de taille pour les données sur les finances et l'emploi. Les valeurs ainsi obtenues ont été appliquées aux cellules ne comportant pas de valeur dans le groupe de taille correspondant.

Pour les petites entreprises non visées par l'enquête ainsi que celles qui n'ont pas répondu au questionnaire, on s'est reporté aux données sur les finances et l'emploi du Registre des entreprises de Statistique Canada et à d'autres sources administratives (par exemple, les dossiers fiscaux) pour remplacer les valeurs manquantes.

Pour les grandes entreprises, on a comparé les valeurs imputées aux valeurs des années antérieures et à d'autres sources, comme les rapports annuels et les déclarations aux bourses de valeurs mobilières, de manière à garantir la qualité des valeurs imputées.

Le taux global d'imputation pour les variables financières des entreprises a été de 16 %.

Secteur des administrations publiques

Une méthode semblable a servi à l'estimation des valeurs manquantes sur les finances et l'emploi dans le cadre de l'enquête sur le secteur des administrations publiques. Comme le taux de réponse a été élevé pour cette enquête, il y avait très peu de valeurs à imputer.

Élimination et recyclage des déchets

L'imputation des valeurs manquantes des sections sur l'élimination et le recyclage a fait appel à des méthodes différentes. Comme cette section était identique dans les deux enquêtes, tant pour le secteur des entreprises que pour le secteur des administrations publiques, les résultats de ces enquêtes ont facilement été combinés, d'où la possibilité d'éliminer les données en double et de tirer une réponse complète à partir de réponses partielles. Par exemple, pour les sites d'enfouissement appartenant à une administration locale et exploités en sous-traitance, cette administration et l'entreprise sous-traitant ont produit une déclaration. On a éliminé les données en double pour que la déclaration soit unique dans le cas de ces établissements. Par ailleurs, si les deux répondants n'avaient pu déclarer tous les aspects de l'exploitation de l'établissement, il a suffi de combiner leurs réponses pour obtenir un dossier complet. Pour illustrer, disons que l'entreprise pourrait avoir omis de mentionner la quantité totale de déchets éliminés dans ce centre d'enfouissement, mais que par contre, la municipalité pourrait l'avoir déclarée.

Un bon nombre des valeurs de cellule manquantes dans les formulaires d'enquête remplis ont été obtenues à la suite d'une intense activité de suivi par courrier électronique ou par téléphone. Les autres valeurs manquantes ont été fournies par des personnes ressources des administrations provinciales et locales, des spécialistes de l'industrie et des sources disponibles pour le grand public comme Internet.

Les tableaux du présent rapport comprennent des données dont la qualité a été jugée suffisante pour une diffusion à un niveau désagrégé. Les impératifs de confidentialité des données interviennent dans une telle évaluation au même titre que les taux d'imputation. Les données doivent être diffusées à un niveau où il est impossible d'établir l'identité d'un répondant, dans quelque cellule que ce soit. Ajoutons que les niveaux d'imputation doivent rester dans des limites raisonnables.

2.4.3 Limites des données

Nous avons tout mis en oeuvre pour que les estimations de ce rapport soient d'une grande qualité et d'une grande fiabilité, mais il importe de bien saisir les limites de l'information livrée, ce qui permettra au lecteur de prendre des décisions éclairées avant de

poursuivre la recherche ou l'analyse au moyen de ces estimations.

Couverture

Comme on l'indique à la section 2.3.5, les estimations du présent rapport portent uniquement sur les matières qui sont entrées dans le circuit de la gestion des déchets. On a exclu les déchets dont peut s'occuper sur place une entreprise ou un ménage. La majeure partie des déchets résidentiels sont pris en charge par les municipalités ou des entreprises privées et, par conséquent, sont couverts par l'enquête, mais on peut croire qu'une quantité appréciable est aussi gérée sur place par les producteurs de l'industrie. Par ailleurs, une part importante des déchets sont transportés par le producteur, directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans qu'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à la gestion des déchets. Des preuves non scientifiques laissent supposer que ces pratiques sont de plus en plus répandues.

La plupart des déchets agricoles ne sont pas couverts par ces enquêtes. Ils sont habituellement évacués sur place ou par les soins d'entreprises spécialisées qui ne sont pas classifiées comme appartenant à l'industrie de la gestion des déchets dans le SCIAN.

En outre, les données ne comprennent pas les matières traitées en vue de leur réutilisation ou de leur revente, qu'il s'agisse de ferraille ou de vieux vêtements qui sont vendus en gros par la suite ou de matières qui sont recueillies par un système de consignation et qui ne sont pas traitées dans un centre de récupération.

Classification et mesure des flux de déchets

On est constamment à la recherche d'améliorations qui permettraient d'uniformiser les définitions des concepts et des méthodes de calcul des flux de déchets au Canada. Même si des améliorations sont apportées à chaque cycle de l'enquête, des incohérences subsistent. Par exemple, certains secteurs de compétence considèrent la réutilisation de l'asphalte comme étant du recyclage, contrairement à d'autres secteurs de compétence. Certains incluent la couche de couverture dans le calcul des quantités et d'autres non.

On observe aussi qu'il existe différentes méthodes de mesure. Certains établissements mesurent les quantités de déchets au poids et d'autres, au volume; d'autres encore n'appliquent aucune méthode de mesure. Comme les normes de déclaration découlent d'une concertation, les enquêtes de Statistique Canada sur la gestion des déchets seront révisées en conséquence.

2.5 Comparabilité des données et sources connexes

2.5.1 Comparaisons entre les sources de données

Comme il est mentionné dans la section précédente, il est difficile de comparer les quantités de déchets et de matières recyclables entre les municipalités sans un système normalisé de classification et de mesure au niveau national. Les enjeux relatifs à la confidentialité peuvent aussi faire obstacle à de telles comparaisons.

Québec

La province de Québec mène ses propres enquêtes sur la gestion des déchets. La province de Québec mène ses propres enquêtes sur la gestion des déchets. Par souci d'allègement du fardeau de réponse, on utilise les résultats des enquêtes québécoises pour présenter des estimations du réacheminement et de l'élimination des déchets résidentiels pour le Québec dans le présent rapport. Cette façon de faire est revue après chaque cycle de l'enquête afin de déterminer si les données recueillies et publiées par RECYC-Québec (organisme responsable de la collecte des données sur la gestion des déchets dans la province) sont comparables aux données recueillies dans le cadre des enquêtes de Statistique Canada.

2.5.2 Comparaisons dans le temps

Les données de l'enquête de 2004 sont comparables aux données des années antérieures pour les variables suivantes :

- Données sur l'élimination : comparabilité avec 1996, 1998, 2000 et 2002. Il faut toutefois faire preuve d'une certaine prudence dans la comparaison des données sur l'élimination, surtout si on compare les années précédant l'année 2000 avec les années ultérieures parce qu'avant 2000 les déchets exportés n'étaient pas inclus dans les estimations.
- Données sur le recyclage : comparabilité avec 1998, 2000 et 2002.
- Données financières sur le secteur des entreprises : comparabilité de la plupart des variables avec 1995, 1996, 1998, 2000 et 2002. Un certain nombre de variables ont été ajoutées ou retranchées de cycle en cycle.
- Données financières sur le secteur des administrations locales : comparabilité de la plupart des variables avec 1994, 1996, 1998, 2000 et 2002; un certain nombre de variables ont été ajoutées ou retranchées d'un cycle à l'autre.

- On a révisé une partie des données relatives aux années et aux variables énumérées; l'utilisateur devrait consulter les dernières estimations de la Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

2.5.3 Révisions

La mise au point continue de méthodes uniformes au niveau national favorisera les comparaisons futures d'années en années. Les données relatives à l'année la plus récente sont susceptibles d'être révisées. Le taux général de révision biennal des données sur les quantités éliminées et réacheminées a été d'environ 1 % pour chacun des trois derniers cycles de l'enquête. Les taux sont parfois supérieurs dans les provinces et les territoires. Les révisions des données sur les finances et l'emploi se sont révélées négligeables.

2.5.4 Questions de mesure

Le réacheminement des déchets fait généralement référence à la non élimination de matières au moyen d'une combinaison de procédés et de mesures. Il s'agit là des activités de traitement des déchets qui permettent d'éviter l'enfouissement ou l'incinération⁵.

Il faut toutefois faire preuve d'une certaine prudence dans l'utilisation des chiffres sur la production et le réacheminement dans le présent rapport. Il y a une variable substitutive pour l'ensemble de la production et du réacheminement de déchets au Canada. On doit tenir compte d'un certain nombre de points lorsqu'on emploie ces données.

Premièrement, les quantités de matières réacheminées visent seulement les matières qui ont fait l'objet d'un traitement en vue du recyclage ou de la réutilisation dans des installations de recyclage appartenant à des intérêts publics ou privés. Les données excluent les matières qui ont été traitées et réutilisées sur place par une entreprise ou un organisme public dans le cadre de ses activités de production ou d'activités économiques secondaires. Ce sont des matières qui ne sont jamais entrées dans le circuit de gestion des déchets non dangereux et qui, par conséquent, ne sauraient être considérées comme des déchets aux fins de la présente enquête.

Deuxièmement, on reconnaît que les données relatives à une grande partie de la catégorie de la réutilisation ne figurent pas dans nos tableaux. Par exemple, on exclut les vieux vêtements donnés à un détaillant et revendus par la suite, tout comme les appareils

électroménagers d'occasion qui sont remis en état, puis mis en vente. Quant aux produits consignés comme les bouteilles de bière, ils sont classés dans la catégorie de la réutilisation et ne se trouvent pas dans les tableaux à moins d'avoir été traités dans un centre de récupération.

Troisièmement, les données ne comprennent pas les matières dont s'occupent les grossistes de ferraille, de matières plastiques ou de papier. Comme pour les autres données de notre rapport, il s'agit de données portant uniquement sur les entreprises dont la principale source de revenu consiste en activités de gestion des déchets ainsi que sur les organismes publics qui assurent des services semblables.

Quatrièmement, le secteur agricole est largement absent de cette information. Les déchets et les matières recyclables (animaux morts, fumier ou autres) des exploitations agricoles sont généralement éliminés sur place par le producteur ou confiés à des entreprises spécialisées en gestion de déchets agricoles. Suivant le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), la plupart de ces entreprises n'appartiennent pas à l'industrie de la gestion des déchets.

Cinquièmement, les données ne tiennent pas compte de la terre contaminée qui sert de matériau de recouvrement ou a un autre usage dans un établissement d'élimination (par exemple le remblayage). On doit également prendre note que d'autres matières abondantes sont exclues, par exemple l'asphalte des chaussées et les débris de défrichage (terre, broussailles, souches ou autres).

Enfin, les données sur le compostage comprennent les quantités gérées dans des programmes centralisés qu'exploitent en propriété les municipalités ou les régies, offices et commissions de gestion des déchets, de même que dans les installations privées. Sont exclues les estimations qui visent des programmes non centralisés de compostage (entre autres les bacs de compostage des habitations, notamment). À la suite de ces exclusions, les activités de recyclage qu'exercent certains secteurs (dont l'industrie et le secteur agricole) sont sous-estimées dans les données que nous présentons.

5. GAP Team, 15 juin, 2000, *Manual on Generally Accepted Principles (GAP) for Calculating Municipal Solid Waste Flow*. Toronto, p. 15.

Encadré 2.4

Définitions

Compostage

Processus de traitement biologique aérobie utilisé le plus souvent au Canada à l'heure actuelle pour la gestion des déchets résidentiels biodégradables, par exemple les déchets de feuilles et de jardin et les déchets de cuisine.

Déchets

Ces dernières années, on a proposé plusieurs définitions des déchets. Un point commun à ces définitions est la notion que *les déchets sont des matières indésirables dont le producteur veut se débarrasser*. Ces matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire actuel comme un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur, tous ces objets étant semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente d'origine du point de vue des consommateurs.

Déchets dangereux

Comprend toutes les matières désignées dangereuses en raison de leur nature ou de leur quantité et exigeant des techniques de manutention spéciales, tel qu'il est précisé dans les textes législatifs.

Déchets destinés à l'élimination

Ensemble des matières dont ne veulent plus leurs producteurs et qui sont gérées par des installations d'élimination (on exclut les matières destinées au recyclage et au compostage).

Déchet de construction et de démolition

Comprend les déchets provenant de la construction et de la démolition de routes, de ponts et de bâtiments, comme le bois, le gypse et le métal.

Déchets des secteurs industriel, commercial et institutionnel

Déchets qui sont produits par toutes les sources non résidentielles d'une municipalité et que l'on exclut des déchets résidentiels. Cela comprend :

- les déchets industriels produits par les secteurs manufacturier, primaire et secondaire, puis gérés à l'extérieur des exploitations en question; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé;
- les déchets commerciaux produits par des exploitations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants ou les bureaux; certains déchets commerciaux (provenant de petites boutiques, par exemple) peuvent relever du mode de collecte municipal, tout comme les déchets résidentiels;
- les déchets du secteur institutionnel produits par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées et les universités; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé.

Déchets non résidentiels

Comprend les déchets solides non dangereux provenant des municipalités, de source industrielle, commerciale et institutionnelle, de même que les déchets produits par les travaux de construction et de démolition.

Déchets résidentiels

Comprend les déchets solides provenant de sources résidentielles, c'est-à-dire de tous les ménages, ce qui comprend les déchets recueillis par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) et les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination.

Encadré 2.4

Définitions (fin)**Incinération**

Combustion de déchets. La plupart des secteurs de compétence au Canada considèrent l'incinération comme une forme d'élimination.

Industrie de la gestion des déchets

Pour les besoins de ces enquêtes, l'industrie de la gestion des déchets comprend généralement les entreprises et les organismes publics se trouvant au Canada qui fournissent des services de collecte, de transport, de réacheminement, de traitement ou d'élimination des déchets ou des matières recyclables.

Installation d'élimination

Installation servant à l'enfouissement, à l'incinération ou au traitement des déchets pour leur élimination définitive.

Matières recyclables

Matières qui ont atteint la fin de leur durée utile sous leur forme d'origine ou selon leur destination initiale et qui peuvent être transformées par le recyclage en des matières premières pouvant servir à un autre procédé de production.

Production

La production totale est la somme de l'ensemble des déchets solides non dangereux, résidentiels et non résidentiels, qui ont été éliminés dans une installation d'élimination *hors site* et l'ensemble des matières envoyées pour le recyclage à une installation de recyclage *hors site*.

Réacheminement

Correspond à la quantité de matières non dangereuses réacheminées depuis des installations d'élimination et représente la totalité des matières traitées en vue du recyclage ou de la réutilisation dans une installation de recyclage *hors site*.

Recyclage

Procédé par lequel une matière (p. ex. le verre, le métal, le plastique, le papier) est détournée du flux des déchets et retransformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

Redevance ou frais d'élimination

Frais versés au propriétaire, au bailleur ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement lui accordant le droit d'éliminer des déchets à cet endroit. Les frais peuvent être évalués en fonction du poids (par exemple à la tonne), du volume (par exemple au mètre cube) ou des matières éliminées (les frais diffèrent selon le type de matières éliminées comme des produits blancs ou des pneus). On parle parfois de droits ou de frais d'enfouissement ou de déversement.

Site d'enfouissement sanitaire

Site d'enfouissement qui, au minimum, n'accepte de recevoir que certains types de déchets et qui dispose de mécanismes de surveillance (comme une clôture et du personnel) pour contrôler les types et les quantités de déchets qui y sont déchargés. Souvent, ce terme désigne aussi les sites d'enfouissement qui disposent de mécanismes permettant de séparer les déchets et les lixiviats de la nappe phréatique ou d'extraire les lixiviats en vue de leur traitement et de leur élimination.

Station de transfert

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte des déchets sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'au lieu de l'élimination définitive, de recyclage ou de réutilisation.

Annexe A : Tableaux statistiques

Tableau A.1

Élimination et réacheminement des déchets selon la province ou le territoire, 2002^f et 2004

Province ou territoire	Déchets éliminés ¹		Quantité de déchets éliminés par personne				Matières réacheminées ²				Quantité de matières réacheminées par personne		Taux de réacheminement	
	2002 ^f	2004	Variation 2002 à 2004		Variation 2002 à 2004		Variation 2002 à 2004		Variation 2002 à 2004		Variation 2002 à 2004		2002 ^f	2004
			tonnes	pourcentage	kilogrammes	pourcentage	tonnes	pourcentage	kilogrammes	pourcentage				
Terre-Neuve-et-Labrador	376 594	400 048	6,2	725	773	6,7	30 386	35 308	16,2	58	68	16,7	7,5	8,1
Île-du-Prince-Édouard	x	x	6,9	x	x	6,2	x	x	45,5	x	x	44,5	28,2	34,8
Nouvelle-Écosse	389 194	399 967	2,8	416	427	2,4	192 006	220 316	14,7	205	235	14,4	33,0	35,5
Nouveau-Brunswick	413 606	442 173	6,9	551	588	6,7	130 728	143 804	10,0	174	191	9,7	24,0	24,5
Québec ³	5 846 459	6 159 960	5,4	785	816	3,9	1 743 376	2 130 100	22,2	234	282	20,5	23,0	25,7
Ontario	9 645 633	10 053 154	4,2	797	809	1,4	2 265 969	2 905 953	28,2	187	234	25,1	19,0	22,5
Manitoba	896 556	928 118	3,5	776	793	2,2	215 815	234 549	8,7	187	200	7,3	19,4	20,2
Saskatchewan	795 124	833 511	4,8	798	838	5,0	116 296	132 763	14,2	117	134	14,3	12,8	13,7
Alberta	2 890 294	3 077 311	6,5	927	968	4,4	690 517	755 908	9,5	222	236	6,4	19,3	19,6
Colombie-Britannique	2 687 882	2 841 361	5,7	653	676	3,6	1 218 475	1 251 667	2,7	296	298	0,6	31,2	30,6
Territoire du Yukon, Territoires du Nord- Ouest et Nunavut	x	x	16,2	x	x	16,4	x	x	31,6	x	x	31,6	10,4	11,6
Canada	24 081 371	25 291 015	5,0	769	791	2,8	6 641 547	7 864 647	18,4	212	246	15,0	21,6	23,7

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

- Quantité totale de déchets non dangereux éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. Inclut les déchets exportés à l'extérieur de la province productrice ou à l'extérieur du pays en vue d'être éliminés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.
- Ces données ne portent que sur les entreprises et les administrations publiques qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans qu'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.
- Les données sur le réacheminement et sur l'élimination dans le secteur résidentiel sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau A.2
Élimination de déchets selon la source et la province ou le territoire, 2002^f et 2004¹

Province ou territoire	Sources résidentielles ²		Source non résidentielles ³		Quantité totale de déchets éliminés	
	2002 ^f	2004	2002 ^f	2004	2002 ^f	2004
	tonnes					
Terre-Neuve-et-Labrador	216 218	228 004	160 376	172 044	376 594	400 048
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	169 649	179 262	219 546	220 705	389 194	399 967
Nouveau-Brunswick	203 506	208 120	210 100	234 053	413 606	442 173
Québec ⁴	2 876 000	2 904 000	2 970 459	3 255 960	5 846 459	6 159 960
Ontario	3 438 408	3 522 369	6 207 225	6 530 785	9 645 633	10 053 154
Manitoba	412 612	450 658	483 944	477 460	896 556	928 118
Saskatchewan	278 692	298 612	516 432	534 899	795 124	833 511
Alberta	866 398	943 420	2 023 896	2 133 890	2 890 294	3 077 311
Colombie-Britannique	929 101	1 001 147	1 758 781	1 840 214	2 687 882	2 841 361
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x
Canada	9 447 531	9 792 787	14 633 841	15 498 228	24 081 371	25 291 015

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

- Quantité totale de déchets non dangereux éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. Inclut les déchets exportés à l'extérieur de la province productrice ou à l'extérieur du pays en vue d'être éliminés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.
- Les déchets résidentiels non dangereux éliminés incluent les déchets solides produits dans toutes les résidences et incluent les déchets qui sont recueillis par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) et les déchets des sources résidentielles qui sont apportés à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination.
- Les déchets solides non dangereux de sources non résidentielles sont des déchets provenant de toutes les sources sauf les déchets résidentiels. Ils comprennent les matières résiduelles industrielles et recyclables qui sont produites par les secteurs manufacturier, primaire et secondaire, puis gérés à l'extérieur des exploitations en question, les matières résiduelles commerciales produites par des exploitations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants ou les bureaux ainsi que les matières résiduelles du secteur institutionnel produites par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées et les universités. Ces déchets incluent aussi les déchets non dangereux provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition et comprennent aussi les déchets provenant du déblaiement des terrains. Ceux-ci correspondent aux déchets produits par les activités liées à la construction, la rénovation et la démolition. Il s'agit généralement de matières comme le bois, le gypse, certains métaux, le carton, les portes, les fenêtres, le câblage. Les déchets non dangereux provenant du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) se rapportent aux résidus issus des activités de construction et de démolition. Il s'agit généralement de matières comme la brique, le bois peint, les gravats, les cloisons sèches, le métal, le carton, les portes, les fenêtres, le câblage et autres. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains non développés ainsi que des matières telles l'asphalte des chaussées, le béton, les briques et le sable ou le gravier propres.
- Les données sur l'élimination dans le secteur résidentiel sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau A.3

Matières préparées en vue du recyclage selon la source et la province ou le territoire, 2002^r et 2004¹

Province ou territoire	Sources résidentielles ²		Source non résidentielles ³		Toutes les sources	
	2002 ^r	2004	2002 ^r	2004	2002 ^r	2004
	tonnes					
Terre-Neuve-et-Labrador	25 993	x	4 393	x	30 386	35 308
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	122 707	147 317	69 299	72 999	192 006	220 316
Nouveau-Brunswick	57 192	61 519	73 536	82 285	130 728	143 804
Québec ⁴	595 000	697 000	1 148 376	1 433 100	1 743 376	2 130 100
Ontario	1 029 042	1 504 678	1 236 927	1 401 274	2 265 969	2 905 953
Manitoba	79 923	80 326	135 892	154 223	215 815	234 549
Saskatchewan	39 345	53 445	76 951	79 318	116 296	132 763
Alberta	320 536	361 926	369 981	393 982	690 517	755 908
Colombie-Britannique	496 751	606 603	721 724	645 063	1 218 475	1 251 667
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x
Canada	2 789 669	3 582 301	3 851 879	4 282 347	6 641 547	7 864 647

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans qu'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.
2. Les matières non dangereuses de sources résidentielles qui sont recyclables incluent les matières solides non dangereuses provenant de tous les ménages ainsi que les matières non dangereuses qui sont recueillies par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) de même que les matières non dangereuses de sources résidentielles qui sont apportées à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination.
3. Les sources non résidentielles comprennent les matières solides non dangereuses et recyclables provenant des secteurs industriel, commercial et institutionnel ainsi que du secteur de la construction et de la démolition. Les matières sont celles produites par toutes les sources industrielles, commerciales et institutionnelles ainsi que par le secteur de la construction et de la démolition dans une municipalité et sont exclus du flux de déchets résidentiels.
4. Les données sur le réacheminement sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau A.4

Matières préparées en vue du recyclage selon le type et la province ou le territoire, 2002^r et 2004¹

Type de matières	Y _n , T.N.-O. et Nt.											Canada	
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc. ²	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		2002 ^r	2004
	tonnes												
Journaux	x	x	29 072	8 287	516 000	500 952	27 871	23 839	99 083	135 414	x	1 282 955	1 349 683
Carton ondulé et non ondulé	x	x	12 510	13 758	402 000	540 791	51 214	26 265	99 515	193 045	x	1 122 304	1 367 011
Fibres cellulosiques mélangée	x	x	3 187	6 929	113 000	187 551	25 261	10 240	33 935	189 345	x	704 538	570 154
Verre	x	x	2 181	x	94 000	198 861	7 813	x	49 739	35 991	x	329 353	399 290
Métaux ferreux	x	x	3 267	1 540	119 100	260 315	85 433	x	95 916	85 471	x	632 165	675 818
Cuivre et aluminium	x	x	x	x	11 000	22 140	x	x	x	5 870	x	41 583	49 289
Métaux mélangés	x	x	6 105	2 422	0	69 780	4 535	1 961	11 447	93 530	x	179 257	195 639
Électroménagers	x	x	4 584	x	183 000	26 178	x	x	12 108	x	0	..	236 786
Matériel électronique	0	0	x	x	3 000	5 259	x	x	x	x	0	..	10 245
Matières plastiques	x	x	4 234	1 111	72 000	54 306	4 255	3 082	10 372	38 623	x	144 181	188 307
Pneus	0	x	x	x	62 000	6 441	3 569	16 467	8 602	38 508	x	..	139 331
Déchets provenant de la construction, de la rénovation, et de la démolition	x	x	59 355	14 984	288 000	303 277	x	13 234	27 926	140 514	x	645 931	848 197
Autres	x	0	1 792	1 963	42 000	85 514	x	x	24 088	x	x	248 491	165 755
Matières organiques	0	x	93 458	90 585	225 000	644 586	20 995	x	290 959	265 514	x	1 310 790	1 669 145
Total	35 308	x	220 316	143 804	2 130 100	2 905 953	234 549	132 763	755 908	1 251 667	x	6 641 547	7 864 647

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

- Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans qu'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.
- Les données sur le réacheminement sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau A.5

Industrie de la gestion des déchets : caractéristiques du secteur des entreprises selon la province ou le territoire, 2002^r et 2004¹

Province ou territoire	Entreprises ²		Emploi total ³		Revenus d'exploitation ⁴		Dépenses d'exploitation ⁴		Dépenses en immobilisations ⁴	
	2002 ^r	2004	2002 ^r	2004	2002 ^r	2004	2002 ^r	2004	2002 ^r	2004
	nombre				milliers de dollars					
Terre-Neuve-et-Labrador	41	44	396	386	25 039	32 509	27 822	28 606	3 702	3 165
Île-du-Prince-Édouard	13	13	170	144	8 553	16 498	13 568	14 188	x	1 429
Nouvelle-Écosse	87	90	811	952	89 468	100 891	80 059	90 856	8 226	8 714
Nouveau-Brunswick	73	76	827	804	62 714	68 127	55 402	63 918	4 858	7 791
Québec	561	495	5 719	6 083	917 247	863 260	734 219	794 680	73 369	70 252
Ontario	436	458	9 114	9 320	1 764 767	1 861 250	1 521 813	1 665 355	161 334	128 702
Manitoba	53	53	598	529	96 694	105 834	84 226	87 371	6 879	4 699
Saskatchewan	49	52	563	631	62 235	82 114	55 083	72 263	3 798	8 076
Alberta	203	208	2 639	2 472	428 115	466 023	359 499	369 272	33 487	34 776
Colombie-Britannique	292	270	2 936	2 918	645 672	706 594	476 109	553 820	37 746	38 752
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	23	18	143	163	13 569	16 374	13 446	16 201	x	769
Canada	1 785	1 725	23 916	24 402	4 114 073	4 319 474	3 421 244	3 756 531	337 314	307 126

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

- Comprend des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas participé à l'enquête en raison de leur taille.
- Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province ou d'un territoire. Le nombre total des entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.
- Inclut les employés salariés à temps plein et à temps partiel.
- N'inclut que les revenus et les dépenses provenant de la gestion des déchets.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau A.6

Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la province ou le territoire, 2002^f et 2004

Province ou territoire	Entreprises ¹		Employés à temps plein		Employés à temps partiel		Emploi total ²	
	2002 ^f	2004	2002 ^f	2004	2002 ^f	2004	2002 ^f	2004
	nombre							
Terre-Neuve-et-Labrador	41	44	268	273	128	113	396	386
Île-du-Prince-Édouard	13	13	163	144	7	0	170	144
Nouvelle-Écosse	87	90	743	871	68	81	811	952
Nouveau-Brunswick	73	76	713	683	114	121	827	804
Québec	561	495	5 374	5 826	345	257	5 719	6 083
Ontario	436	458	8 744	8 945	370	375	9 114	9 320
Manitoba	53	53	560	514	38	15	598	529
Saskatchewan	49	52	520	590	43	41	563	631
Alberta	203	208	2 456	2 295	183	177	2 639	2 472
Colombie-Britannique	292	270	2 759	2 735	177	183	2 936	2 918
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	23	18	118	147	25	16	143	163
Canada	1 785	1 725	22 418	23 023	1 498	1 379	23 916	24 402

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province ou d'un territoire. Le nombre total d'entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.

2. Toutes les estimations relatives aux employés provenant des sources de données administratives ont été comptés des employés à temps plein.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau A.7

Industrie de la gestion des déchets : caractéristiques du secteur des administrations publiques selon la province ou le territoire, 2002^f et 2004

Province ou territoire	Emploi ¹		Recettes d'exploitation ²		Dépenses courantes ³		Dépenses en immobilisations ⁴	
	2002 ^f	2004	2002	2004	2002 ^f	2004	2002	2004
	nombre		milliers de dollars					
Terre-Neuve-et-Labrador	135	109	4 340	4 288	7 846	8 225	1 255	583
Île-du-Prince-Édouard	x	x	4 961	15 890	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	295	320	32 028	37 692	65 453	77 292	2 385	11 791
Nouveau-Brunswick	199	207	32 934	31 324	40 687	43 716	6 697	8 010
Québec	1 115	1 290	144 046	184 820	377 663	479 017	42 210	17 995
Ontario	2 801	2 723	272 251	262 017	592 387	756 159	80 665	267 473
Manitoba	285	270	20 114	26 731	38 249	45 336	2 458	1 426
Saskatchewan	263	267	9 289	15 651	17 372	27 391	5 868	7 295
Alberta	1 078	1 264	109 111	129 596	152 387	181 367	14 732	22 163
Colombie-Britannique	934	955	241 371	238 909	241 961	266 986	12 769	32 423
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	5 311	4 551	x	x	x	x
Canada	7 215	7 507	875 757	951 468	1 544 218	1 905 375	172 087	369 620

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Inclut les salariés à temps plein et à temps partiel.

2. Comprend les recettes tirées expressément de la gestion des déchets par les administrations locales et par d'autres organismes publics qui offraient des services de gestion des déchets. Ne comprend pas les recettes fiscales municipales d'ordre .

3. Sont incluses les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.

4. Comprend les dépenses en immobilisations consacrées à la gestion des déchets par des administrations locales et par d'autres organismes publics.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau A.8
Dépenses courantes des administrations publiques au chapitre de la gestion des déchets, selon l'activité, la province ou le territoire, 2002¹ et 2004¹

Province ou territoire	Collecte et transport		Frais de déversement		Exploitation des Installations d'élimination des déchets		Exploitation des stations de transfert des déchets		Exploitation des installations de recyclage		Exploitation des installations de compostage		Autres		Total dépenses courantes	
	2002 ¹	2004	2002 ¹	2004	2002 ¹	2004	2002 ¹	2004	2002 ¹	2004	2002 ¹	2004	2002 ¹	2004	2002 ¹	2004
milliers de dollars																
T.-N.-L.	3 336	3 127	719	552	3 724	4 326	x	x	0	x	0	0	x	x	7 846	8 225
I.-P.-E.	x	x	x	x	x	x	0	x	0	x	x	x	x	x	x	x
N.-E.	19 101	21 242	2 875	2 729	29 077	27 864	1 006	935	6 213	6 945	5 429	5 425	1 753	12 153	65 453	77 292
N.-B.	6 745	7 428	6 365	8 233	18 471	14 843	x	x	4 025	4 831	x	x	x	6 595	40 687	43 716
Qc. ²	153 650	197 124	31 347	39 446	97 050	122 125	24 729	31 118	27 970	35 197	10 323	12 990	32 595	41 017	377 663	479 017
Ont.	286 338	335 974	54 163	80 317	110 381	130 143	27 369	45 799	47 019	65 562	8 923	20 411	58 193	77 953	592 387	756 159
Man.	18 670	24 249	x	6 728	6 924	8 955	651	687	x	4 135	x	x	x	114	38 249	45 336
Sask.	10 471	13 775	x	586	4 820	7 835	x	x	970	832	x	323	705	3 575	17 372	27 391
Alb.	67 607	82 724	6 028	10 254	25 532	36 151	4 930	9 730	7 605	12 469	x	18 748	29 587	11 290	152 387	181 367
C.-B.	82 983	88 240	23 627	30 120	83 239	80 434	29 913	34 562	8 719	4 056	4 912	4 941	8 567	24 632	241 961	266 986
Yn, T.N.-O. et Nt.	x	x	0	x	x	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Canada	653 768	781 700	131 074	181 133	380 689	435 402	89 514	124 781	109 055	135 559	43 045	66 286	137 075	180 513	1 544 218	1 905 375

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Sont incluses les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.

2. La répartition du total a été estimée ou calculée à partir de données administratives.

Sources :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

Tableau A.9
Emploi des administrations publiques au chapitre de la gestion des déchets selon la province ou le territoire, 2002¹ et 2004¹

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Emploi total ²	
			2002 ¹	2004
nombre				
Terre-Neuve-et-Labrador	78	31	135	109
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	271	49	295	320
Nouveau-Brunswick	173	34	199	207
Québec ³	1 290	..	1 115	1 290
Ontario	2 357	366	2 801	2 723
Manitoba	191	79	285	270
Saskatchewan	171	96	263	267
Alberta	843	421	1 078	1 264
Colombie-Britannique	714	241	934	955
Territoires du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x
Canada	6 154	1 353	7 215	7 507

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Comprend les administrations locales, les conseils et les commissions de gestion des déchets ainsi que les organismes provinciaux chargés de gestion des déchets.

2. Comprend les salariés à temps plein et à temps partiel affectés aux activités de gestion des déchets des municipalités visées par l'enquête. Aucun estimation n'a été faite pour les municipalités non visées par l'enquête.

3. Les chiffres sont calculés à partir de données administratives.

Sources :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Annexe B : Questionnaires



Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises, 2004

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English on reverse side

Corrigez au besoin

Raison sociale

Nom commercial

A/S

Adresse

Ville

Province/territoire Code postal

Veillez lire avant de remplir le questionnaire

OBJECTIF DE L'ENQUÊTE

La présente enquête permet de recueillir des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats aideront les entreprises de l'industrie, de même que les responsables des politiques publiques, à prendre des décisions éclairées basées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des administrations publiques) en 2004. Ces deux enquêtes permettront de fournir une description complète de la gestion des déchets au Canada.

CONFIDENTIALITÉ

La Loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans le consentement écrit obtenu au préalable auprès de cette entreprise. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles; elles serviront exclusivement à des fins statistiques. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou par toute autre loi.

CARACTÈRE LÉGAL

Cette enquête est menée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. **EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE**

RENSEIGNEMENTS

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à la :

**Division des opérations et de l'intégration
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

Téléphone (sans frais) : **1-888-659-8229**

Télécopieur : **1-800-755-5514**

Adresse électronique : **enviro.oid.waste@statcan.ca**

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

COMMENT REMPLIR CE QUESTIONNAIRE

Utilisez une plume noire ou bleue

Remplissez un cercle OU Entrez un nombre

OU Inscrivez dans une boîte

IMPORTANT: Veuillez consulter le Guide avant de répondre au questionnaire. Si votre réponse à une question est zéro, veuillez inscrire « 0 » dans la case correspondante plutôt que de laisser la cellule vide. Veuillez indiquer les montants en DOLLARS CANADIENS.

Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu			Vérif.			À la méc.			Lot	Coll.	CSF
A	M	J	A	M	J	A	M	J			

Section 1 - Description de l'entreprise

1.1 Le présent questionnaire s'applique à toutes les exploitations canadiennes, de votre entreprise en 2004. Dans l'espace ci-dessous, veuillez dresser une liste des provinces et des territoires où vous offrez des services de gestion des déchets.

104

1.2 Veuillez indiquer lesquelles des activités suivantes, relatives à la gestion des déchets, exerce votre entreprise dans les provinces et les territoires indiqués ci-dessus.

Remplissez tous les cercles appropriés.

- 105 Services de collecte de déchets non dangereux, résidentiels
- 106 Services de collecte de déchets non dangereux, non résidentiels
- 107 Services de collecte de déchets dangereux
- 108 Services de collecte de matières recyclables non dangereuses, résidentielles
- 109 Services de collecte de matières recyclables non dangereuses, non résidentielles
- 110 Services d'installations de transfert de déchets non dangereux
- 111 Services d'installations de transfert de déchets dangereux
- 112 Services de récupération et de préparation de matières recyclables non dangereuses (installation de récupération des matières et installation de compostage)
- 113 Services de traitement de déchets dangereux
- 114 Services d'élimination de déchets non dangereux
- 115 Services d'élimination de déchets dangereux
- 116 Traitement et entreposage des eaux usées
- 117 Autres (Veuillez préciser)¹¹⁸

Période de déclaration

1.3 Veuillez déclarer les renseignements financiers pour l'exercice le plus récent ayant pris fin entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005.

119

Année	Mois	Jour
-------	------	------

120

Année	Mois	Jour
-------	------	------

Précisez l'exercice

Début :

Fin :

Section 2 - Réacheminement des déchets

2.1 En 2004, votre entreprise possédait-elle ou exploitait-elle une installation centrale de compostage ?

327

Oui ➤ Passez à la question 2.2

Non ➤ Passez à la question 2.3

2.2 Compostage. Veuillez remplir ce qui suit

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

367

Quantité de matières reçues à l'installation (en tonnes)	Matières éliminées comme résidu de traitement Pourcentage %
364	371

2.3 En 2004, votre entreprise a-t-elle exploité une installation (municipale ou privée) qui a préparé des matières en vue de leur recyclage ? (p. ex. installation de récupération des matières).

385

Oui ➤ Passez à la question 2.4

Non ➤ Passez à la section 3

2.4 Veuillez remplir ce qui suit.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

389

Type de matières	Quantité préparée ou traitée à l'installation (en tonnes)
	398
Papier (p. ex. journaux, fibres cellulosiques)	317
Verre	399
Métaux ferreux et non ferreux (inclure les électroménagers)	396
Matériel électronique	323
Matières plastiques	397
Pneus	324
Déchets issus de la construction et de la démolition	325
Autres (Veuillez préciser):	326
Total	

366

Pourcentage %

386

Veuillez indiquer le pourcentage approximatif des matières reçues à votre installation de recyclage qui ont été éliminées comme résidu de traitement.

Section 3 - Élimination des déchets

3.1 En 2004, votre entreprise a-t-elle possédé ou exploité une installation d'élimination des déchets non dangereux ?

401

Oui ➤ *Passez à la question 3.2*

Non ➤ *Passez à la question 3.3*

3.2 Pour chaque installation d'élimination exploitée par votre entreprise au Canada en 2004, indiquez le nom, le type d'installation, les sources et la quantité de déchets éliminés dans cette installation de même que la quantité de sols contaminés reçus à cette installation. (Voir le Guide pour l'information et les définitions.)

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

477

Nom de l'installation d'élimination	Type d'installation EN - Entoussement, IN - Incinération, (ne choisir qu'un type)	Pourcentage approximatif des déchets éliminés dans cette installation, selon la source %			Quantité de déchets éliminés dans cette installation en 2004 (en tonnes)	Quantité des sols contaminés reçus à l'installation en 2004 Si aucune quantité n'a été reçue inscrivez « 0 » (en tonnes)	Si des sols contaminés ont été reçus, est-ce que cette quantité était incluse dans la quantité de déchets éliminés ? (O/N)
		Résidentielle	Non résidentielle (IC&I)	Construction et démolition			
403	405	407	408	409	411	483	484
412	414	416	417	418	420	485	486
421	423	425	426	427	429	487	488
Quantité totale de déchets éliminés dans ces installations					475		

Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Remarques.

3.3 Votre entreprise a-t-elle effectué la collecte et/ou le brûlage des effluents gazeux (p. ex. méthane) dans un site d'entoussement que votre entreprise possédait ou exploitait ?

476

Oui

Non

Déchets dangereux

3.4 En 2004, votre entreprise a-t-elle exploité une ou des installations de traitement, d'incinération ou d'entoussement (ou entreposage) de déchets dangereux ?

701

Oui ➤ *Passez à la section 3.5*

Non ➤ *Passez à la section 4*

3.5 Si oui, quelle quantité de déchets dangereux a été traitée ou éliminée par votre entreprise en 2004 ?

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

719

(en tonnes)

707

Quantité de déchets dangereux traités ou éliminés

Section 4 - Exportation et importation

4.1 Votre entreprise a-t-elle exporté et/ou importé des déchets non dangereux destinés à l'élimination ou des matières destinées au recyclage et/ou au compostage vers/depuis une autre province, un autre territoire ou un autre pays en 2004 ? Inclure les livraisons directes et les livraisons de stations de transfert. Veuillez exclure les matières traitées qui ont été transportées vers un marché d'écoulement.

656

Oui ➤ Passez à la question 4.2

Non ➤ Passez à la section 5

4.2 Veuillez remplir ce qui suit.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

655

	Exportations		Importations
	Quantité de déchets exportés destinés à l'élimination (en tonnes)	Quantité de matières exportées destinées au recyclage et/ou au compostage (en tonnes)	Quantité de déchets importés destinés à l'élimination (en tonnes)
Transport vers/depuis une installation dans une autre province ou un autre territoire	607	608	651
Transport vers/depuis une installation dans un autre pays	610	611	653
Totaux	612	613	654

Section 5 - Données financières et données sur l'emploi

5.1 Revenus bruts d'exploitation. Veuillez déclarer les revenus bruts (arrondir au dollar) de votre entreprise en 2004 provenant de la gestion des déchets ?

811

\$

Total des revenus

Veuillez indiquer le pourcentage approximatif du total des revenus de votre entreprise déclarés ci-dessus provenant de chaque province et territoire.

Pourcentage de revenus %												
T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ONT	MAN	SASK	ALB	C.-B.	YT	T.-N.-O.	NT
834	835	836	837	838	839	840	841	842	843	844	845	846

Section 5 - Fin

5.2 Dépenses brutes d'exploitation. Veuillez déclarer les dépenses brutes d'exploitation (arrondir au dollar) de votre entreprise en 2004.

823

\$

Total des dépenses d'exploitation

5.3 Dépenses en immobilisations. Veuillez déclarer les dépenses totales en immobilisations de votre entreprise en 2004. Inclure les dépenses en immobilisations neuves (non amorties), les immobilisations neuves achetées au Canada, ainsi que toutes les immobilisations importées (neuves et usagées).

830

\$

Total des dépenses en immobilisations

5.4 Emploi. Veuillez déclarer le nombre d'employés à temps plein (30 heures ou plus par semaine) et à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) travaillant normalement dans votre entreprise en 2004. Ne pas inclure les employés à contrat ni les employés de sous-traitants.

Nombre d'employés	
Temps plein	Temps partiel
832	833

Nombre total d'employés

Attestation

6.1 J'atteste qu'à ma connaissance les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature 	Date <table border="1"><tr><td>Année</td><td>Mois</td><td>Jour</td></tr></table>	Année	Mois	Jour
Année	Mois	Jour		
Nom de la personne qui a rempli le questionnaire :	Téléphone :			
Titre de la personne qui a rempli le questionnaire :	Télécopieur :			
Adresse de votre site Web	Adresse électronique :			

6.2 Combien de temps environ les autres employés de votre entreprise et vous-même avez-vous pris pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire ?

Heures
901

6.3 À l'avenir, préférez-vous recevoir le questionnaire de cette enquête sous forme électronique ?

902 Oui Non

Remarques

Veillez nous faire part de vos remarques au sujet de la présente enquête (p.ex. longueur, questionnaire facile à remplir, suggestions pour des questions futures, suggestions sur la présentation). Par ailleurs, utilisez l'espace ci-dessous si vous souhaitez fournir d'autres renseignements sur vos activités de gestion des déchets. N'hésitez pas à joindre au formulaire tout autre document que vous jugez utile au sujet des activités des gestion des déchets de votre administration (p. ex., votre rapport annuel).

Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.
Division des opérations et de l'intégration, JT-2-C4,
Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6
Téléphone (sans frais): 1-888-659-8229
Télécopieur : 1-800-755-5514
Adresse électronique : enviro.oid.waste@statcan.ca

Veillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION!



Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, 2004

Confidentiel une fois rempli
Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.
English on reverse side

Corrigez au besoin

Nom de l'administration publique, de l'organisme, de la commission ou de l'organisation de gestion des déchets

AIS

Adresse

Ville

Province ou territoire Code postal



Veillez lire avant de remplir le questionnaire

OBJECTIF DE L'ENQUÊTE

La présente enquête permet de recueillir des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats aideront les entreprises de l'industrie, de même que les responsables des politiques publiques, à prendre des décisions éclairées basées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises) en 2004. Ces deux enquêtes permettront de fournir une description complète de la gestion des déchets au Canada.

CONFIDENTIALITÉ

La Loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier un répondant sans le consentement écrit obtenu au préalable auprès de ce répondant. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles; elles serviront exclusivement à des fins statistiques. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou par toute autre loi.

CARACTÈRE LÉGAL

Cette enquête est menée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. **EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

RENSEIGNEMENTS

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à la :

**Division des opérations et de l'intégration,
Statistique Canada**

Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone (sans frais) : **1-888-659-8157**

Télécopieur: **1-800-755-5514**

Adresse électronique: **enviro.oid.localgovt@statcan.ca**

Dans toute correspondance concernant ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

COMMENT REMPLIR CE QUESTIONNAIRE

Utilisez une plume noire ou bleue

Remplissez un cercle OU Entrez un nombre

OU Inscrivez dans une boîte

IMPORTANT: Veuillez consulter le Guide avant de répondre au questionnaire. Si votre réponse à une question est zéro, veuillez inscrire «0» dans la case correspondante plutôt que de laisser la cellule vide. Veuillez indiquer les montants en DOLLARS CANADIENS.

Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu			Vérif.			À la méc.			Lot	Coll.	CSF
A	M	J	A	M	J	A	M	J			

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

S.V.P. lire avant de remplir

Cette enquête vise l'administration responsable du fonctionnement du programme de gestion des déchets.

Le terme « administration » représente toute administration publique, tout organisme gouvernemental, toute commission ou tout conseil de gestion des déchets.

Si votre administration représente un regroupement de municipalités ou un palier supérieur, ou est un organisme spécial qui est responsable de la gestion des déchets pour un certain nombre d'administrations d'un palier inférieur, veuillez alors répondre pour les municipalités relevant de votre administration. Toute mention faite dans le questionnaire à l'endroit de votre administration devrait être interprétée comme touchant toutes les municipalités relevant de votre administration. Veuillez fournir une liste des municipalités membres.

Si vous représentez une administration d'un palier inférieur et que vous ne tenez pas de statistiques sur l'une ou l'autre des fonctions prévues dans le présent questionnaire, veuillez retourner le questionnaire et indiquer dans la section Remarques la personne avec laquelle nous pouvons communiquer pour obtenir ces renseignements.

Si votre administration peut déclarer seulement certaines des données requises, veuillez déclarer les renseignements dont vous disposez et indiquer dans la section Remarques la personne avec laquelle nous pouvons communiquer pour obtenir les renseignements manquants.

Cette enquête comprend sept sections. Veuillez répondre à toutes les sections de l'enquête à moins d'indication à l'effet contraire.

Si votre municipalité ne recueille pas les données en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez (charge de camion, livres, etc.) dans l'espace prévu à cet effet.

AUTORISATION DE DIVULGATION DES DONNÉES

Les gouvernements des provinces et territoires ont demandé d'avoir accès aux dossiers des organismes qui y sont établis et qui répondent à la présente enquête. Ils s'efforcent ainsi de réduire le fardeau de réponse que la présente enquête et d'autres enquêtes provinciales et territoriales portant sur les activités de gestion des déchets vous imposent à vous, les répondants municipaux.

Par la présente, j'autorise le statisticien en chef du Canada à consentir à la divulgation, au ministère chargé de la collecte de données statistiques sur la gestion des déchets de ma province ou de mon territoire, de toute information liée à mon organisation qui a été fournie à Statistique Canada dans le cadre de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, 2004*.

Nom (Lettre majuscules)	Date <table border="1"><tr><td>Année</td><td>Mois</td><td>Jour</td></tr></table>	Année	Mois	Jour
Année	Mois	Jour		
Signature	Titre			
Administration	Adresse			

SECTION 1

Pour qui répondez-vous?

1.1 Dressez la liste de tous les villages, cantons, municipalités et villes qui relèvent de votre administration et pour lesquels vous répondez. Pour chaque municipalité énumérée, veuillez indiquer en remplissant le cercle correspondant, les sections que vous complétez, de même que les services fournis par cette municipalité.

Ville ou municipalité	Section des données financières et des données sur l'emploi (Section 6)	Section des installations d'élimination (Section 4)	Autres sections	Services fournis par l'administration				
				Collecte	Élimination	Réacheminement	Planification ou administration de la gestion des déchets	
(S.V.P. remplir le cercle)								
Votre administration	101	102	103	104	105	106	107	108
Municipalité #1	109	110	111	112	113	114	115	116
Municipalité # 2	117	118	119	120	121	122	123	124
Municipalité # 3	125	126	127	128	129	130	131	132
Municipalité # 4	133	134	135	136	137	138	139	140
Municipalité # 5	141	142	143	144	145	146	147	148
Municipalité # 6	149	150	151	152	153	154	155	156
Municipalité # 7	157	158	159	160	161	162	163	164
Municipalité # 8	165	166	167	168	169	170	171	172
Municipalité # 9	173	174	175	176	177	178	179	180

Période de déclaration

1.2 Veuillez déclarer les renseignements financiers pour l'exercice le plus récent ayant pris fin entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005.

181 Année Mois Jour

182 Année Mois Jour

Précisez l'exercice

Début :

Fin :

SECTION 2

Collecte et préparation des déchets et des matières recyclables (y compris les matières compostables et le compostage)

2.1 En 2004, votre administration a-t-elle géré un programme de collecte des déchets destinés à l'élimination ?

201

Oui ➤ Passez à la question 2.2

Non ➤ Passez à la question 2.4

2.2 Si oui, qui a effectué la collecte des déchets ? (Remplir tous les cercles appropriés)

Les employés de l'administration

203

Un ou des entrepreneurs engagés par l'administration

204

(Veuillez préciser le ou les noms de l'entrepreneur ou des entrepreneurs.)

205

206

2.3 Indiquez les sources des déchets recueillis par l'administration ou pour son compte.

Pourcentage % (Voir le Guide pour information à ce sujet)	
Sources résidentielles	207
Sources non résidentielles (IC&I)	208
Construction et démolition	209
Le total doit être égal à	100%

Sources résidentielles

Sources non résidentielles (IC&I)

Construction et démolition

Le total doit être égal à

100%

2.4 En 2004, votre administration a-t-elle géré un programme de collecte des matières destinées au recyclage ?

211

Oui ➤ Passez à la question 2.5

Non ➤ Passez à la question 2.7

2.5 Si oui, qui a effectué la collecte des matières ? (Remplir tous les cercles appropriés.)

Les employés de l'administration

213

Un ou des entrepreneurs engagés par l'administration

214

(Veuillez préciser le ou les noms de l'entrepreneur ou des entrepreneurs.)

215

216

2.6 Indiquez les sources des matières recyclables recueillies par l'administration ou pour son compte.

Pourcentage % (Voir le Guide pour information à ce sujet)	
Sources résidentielles	217
Sources non résidentielles (IC&I)	218
Construction et démolition	219
Le total doit être égal à	100%

Sources résidentielles

Sources non résidentielles (IC&I)

Construction et démolition

Le total doit être égal à

100%

SECTION 2 - Fin

Collecte et préparation des déchets et des matières recyclables (y compris les matières compostables et le compostage)

2.7 En 2004, votre administration a-t-elle géré un programme de collecte des matières destinées au compostage ?

246

Oui ➤ Passez à la question 2.8

Non ➤ Passez à la section 3

2.8 Si oui, qui a effectué la collecte des matières ?

Les employés de l'administration

247

Un ou des entrepreneurs engagés par l'administration

248

(Veuillez préciser le ou les noms de l'entrepreneur ou des entrepreneurs.)

249

250

2.9 Indiquez les sources des matières compostables recueillies par l'administration ou pour son compte.

Sources résidentielles

Pourcentage %
(Voir le Guide pour information
à ce sujet)

254

Sources non résidentielles (IC&I)

255

Construction et démolition

256

Le total doit être égal à

100%

SECTION 3

Réacheminement des déchets

3.1 En 2004, votre administration possédait-elle ou exploitait-elle une installation centrale de compostage ?

327

Oui ➤ Veuillez remplir ce qui suit.

Non ➤ Passez à la question 3.3

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

367

Nom et exploitant de l'installation	Année d'ouverture	Quantité de matières reçues à l'installation (en tonnes)	Sources des matières (pourcentage) % (Voir le Guide pour information à ce sujet)				Matières éliminées comme résidu de traitement Pourcentage %
			Résidentielles Pourcentage %	Non résidentielles (IC&I) Pourcentage %	Construction et démolition Pourcentage %	Les totaux doivent être égaux à 100% %	
329	331	332	368	369	370	100%	371
336	338	339	372	373	374	100%	375
343	345	346	376	377	378	100%	379
Total		364					

3.2 Qu'est-ce qui décrirait le mieux le type de procédé utilisé à votre installation ou à vos installations de compostage ?
(Remplir tous les cercles appropriés)

380

Andains ouverts

381

Couloir fermé

382

Bioréacteur

383

Anaérobique

SECTION 3 - Suite

Réacheminement des déchets

3.3 Si votre administration a participé à un programme de compostage domestique, combien de composteurs domestiques ont été distribués directement par votre administration ou par un tiers (p. ex. un point de vente au détail) depuis le début du programme ?

384

3.4 En 2004, y-a-t-il eu une installation municipale ou privée dans votre administration qui a préparé des matières en vue de leur recyclage ? (p. ex. installation de récupération des matières (IRM)).

385

Oui ➤ Passez à la question 3.5

Non ➤ Passez à la question 3.6

3.5 Si oui, veuillez remplir ce qui suit.

Nom et exploitant de l'installation	Sources des matières (pourcentage) % (Voir le Guide pour information à ce sujet)				Matières éliminées comme résidu de traitement Pourcentage %
	Résidentielles	Non résidentielles (IC&I)	Construction et démolition	Les totaux doivent être égaux à 100%	
	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	%	
Installation #1	223	226	227	228	386 100%
Installation #2	230	233	234	235	387 100%
Installation #3	237	240	241	242	388 100%

Veuillez dresser la liste des autres installations dans la section Remarques (Section 7).

SECTION 3 - Fin

Réacheminement des déchets

3.6 Si votre administration a géré un programme de collecte des matières recyclables en 2004

ET/OU

s'il y avait une installation de récupération des matières municipale ou privée dans votre administration, ou si des matières recyclables ont été triées sur le site (à une installation d'élimination ou une station de transfert) veuillez indiquer les quantités de matières recueillies (dans la colonne de gauche), et ou préparées ou traitées dans cette installation (dans la colonne de droite) en 2004.

Veuillez exclure les matières compostables déclarées à la question 3.1.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

389

Type de matières	Quantité recueillie et livrée à l'installation de recyclage (en tonnes)	Quantité préparée ou traitée à l'installation (en tonnes)
	301	314
Journaux, annuaires téléphoniques, revues		
	302	315
Carton ondulé et non ondulé		
	303	316
Fibres cellulosiques mélangées		
	304	317
Verre		
	305	318
Métaux ferreux		
	390	394
Cuivre et aluminium		
	309	322
Métaux mélangés		
	391	395
Électroménagers		
	392	396
Matériel électronique		
	310	323
Matières plastiques		
	393	397
Pneus		
	311	324
Déchets issus de la construction et de la démolition		
	312	325
366 Autres (Veuillez préciser) :		
	313	326
Totaux		

SECTION 4

Installations d'élimination : quantités et types de déchets

4.1 Votre administration a-t-elle possédé ou exploité une installation d'élimination des déchets non dangereux en 2004 ?

401

Oui ➤ Passez à la question 4.2

Non ➤ Passez à la question 4.8

4.2 Pour chaque installation d'élimination que vous avez exploitée dans la province ou le territoire en 2004, indiquez le nom, le type d'installation, les sources et la quantité de déchets éliminés dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance ou fournir votre meilleure estimation. (Voir le Guide pour l'information et les définitions.)

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

477

Nom de l'installation d'élimination	Exploitant de l'installation, si différent de l'administration	Type d'installation EN - Enfouissement, ou IN - Incinération, (ne choisir qu'un type)	Pourcentage approximatif des déchets éliminés dans cette installation, selon la source %			Présence d'une balance (Si oui remplissez le cercle)	Quantité de déchets éliminés dans cette installation en 2004 (en tonnes)
			Résidentielle	Non résidentielle (C&I)	Construction et démolition		
403	404	405	407	408	409	410	411
412	413	414	416	417	418	419	420
421	422	423	425	426	427	428	429
430	431	432	434	435	436	437	438
439	440	441	443	444	445	446	447
448	449	450	452	453	454	455	456
457	458	459	461	462	463	464	465
466	467	468	470	471	472	473	474
Quantité totale de déchets éliminés dans ces installations							475

SECTION 4 - Fin

Installations d'élimination : quantités et types de déchets

4.3 Votre ou vos sites d'enfouissement ont-ils reçu des cendres résiduelles provenant d'un incinérateur à déchets solides ou boues d'épuration ?

573

Oui ➤

575

Quantité (en tonnes)

Non ➤ *Passez à la question 4.4*

4.4 Votre ou vos sites d'enfouissement ont-ils reçu des sols contaminés ?

576

Oui ➤

578

Quantité (en tonnes)

Non ➤ *Passez à la question 4.5*

Si « oui » la quantité a-t-elle été incluse dans la réponse à la question 4.2 ?

579

Oui

Non

4.5 Votre administration a-t-elle effectué la collecte et/ou le brûlage des effluents gazeux (p. ex. méthane) dans un site d'enfouissement que votre administration possédait ou exploitait ?

476

Oui ➤ *Passez à la question 4.6*

Non ➤ *Passez à la question 4.8*

4.6 Veuillez déclarer les dépenses en immobilisations de votre administration en 2004 pour du matériel d'utilisation et de récupération des effluents gazeux (voir le Guide pour la description du matériel). Veuillez inclure les immobilisations neuves (non amorties) et usagées achetées au Canada, ainsi que toutes les immobilisations importées (neuves et usagées).

998

\$

4.7 Veuillez déclarer les recettes brutes réalisées par votre administration en 2004 sur la vente de méthane ou d'énergie dérivée des effluents gazeux récupérés.

999

\$

Résidus domestiques dangereux

4.8 En 2004, votre administration, a-t-elle géré un programme pour les résidus domestiques dangereux (RDD) ?

478

Oui ➤ *Passez à la question 4.9*

Non ➤ *Passez à la section 5*

4.9 Si oui, remplir ce qui suit.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

479

Quantité de RDD recueillis (en tonnes)	Pourcentage de RDD recyclés (Pourcentage %)	Pourcentage de RDD éliminés (Pourcentage %)
480	481	482

SECTION 5

Exportation et importation

5.1 Votre administration a-t-elle transporté des déchets non-dangereux destinés à l'élimination ou des matières destinées au recyclage et/ou au compostage vers une autre province, un autre territoire ou un autre pays en 2004 ? Veuillez inclure les livraisons directes et les livraisons de stations de transfert. (Veuillez exclure les matières traitées transportées vers un marché d'écoulement).

601

Oui ➤ Passez à la question 5.2

Non ➤ Passez à la question 5.4

5.2 Remplir toutes les cercles appropriés et indiquer les quantités transportées.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez.

655

	(Si oui, remplissez le cercle)	Quantité de déchets destinés à l'élimination (en tonnes)	Quantité de matières destinées au recyclage et/ou au compostage (en tonnes)
Transport vers une installation dans une autre province ou un autre territoire	606	607	608
Transport vers une installation dans un autre pays	609	610	611
Total des déchets et des matières recyclables exportés		612	613

5.3 Veuillez indiquer le nom et l'adresse de toutes les installations (à l'extérieur de la province ou du territoire visé par la déclaration) vers lesquelles les déchets destinés à l'élimination ou les matières destinées au recyclage et/ou compostage (mentionnés ci-dessus) ont été transportés.

Déchets (remplissez le cercle)	Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
614	615	616	617
618	619	620	621
622	623	624	625

Recyclage et/ou compostage (remplissez le cercle)	Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
630	631	632	633
634	635	636	637
638	639	640	641

SECTION 5 - Fin

Exportation et importation

5.4 Est-ce que des déchets provenant de l'extérieur de votre administration ont été éliminés dans les installations d'élimination de votre administration en 2004 ?

646

Oui ➤ *Passez à la question 5.5*

Non ➤ *Passez à la section 6*

5.5 Remplir tous les cercles appropriés et indiquer les quantités éliminées.

	(Si oui remplissez le cercle)	Quantité de déchets importés (en tonnes)
Déchets d'autres provinces ou d'autres territoires éliminés dans vos installations	650	651
Déchets d'autres pays éliminés dans vos installations	652	653
Total des déchets importés		654

SECTION 6

Données financières et données sur l'emploi

6.1 Recettes brutes. Veuillez déclarer toutes les recettes brutes tirées des services de gestion des déchets (arrondir au dollar) en 2004 qui n'étaient pas financés par des recettes fiscales. Ne déduisez pas les dépenses.

708

Total des recettes brutes tirées des services de gestion des déchets

\$

6.2 Dépenses courantes. Veuillez déclarer toutes les dépenses brutes administratives et courantes (arrondir au dollar) effectuées en 2004 relativement à la gestion des déchets. Ne déduisez pas les recettes.

Collecte des déchets et des matières recyclables et compostables
(incluez les arbres de Noël, des déchets encombrants et des déchets spéciaux)

	Dollars \$
	712
	716
	750
	720
	724
	728
	732
	736

Frais d'élimination versés aux installations d'élimination de déchets

Exploitation d'une station de transfert des déchets

Exploitation des installations d'élimination

Exploitation des installations de recyclage

Exploitation des installations de compostage

Autres (Veuillez préciser) ⁷⁴⁶

Total des dépenses courantes

6.3 Dépenses en immobilisations. Veuillez déclarer les dépenses totales en immobilisations effectuées en 2004. Inclure les dépenses en immobilisations neuves (non amorties), les immobilisations neuves achetées au Canada, ainsi que toutes les immobilisations importées (neuves et usagées).

742

Total des dépenses en immobilisations

\$

6.4 Emploi. Veuillez déclarer le nombre d'employés à temps plein (30 heures ou plus par semaine) et à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) travaillant normalement aux activités de gestion des déchets de votre administration en 2004 (ne pas inclure les employés à contrat ni les employés d'entrepreneurs).

Nombre d'employés	
Temps plein	Temps partiel
744	745

Nombre total d'employés

SECTION 7

Attestation

7.1 J'atteste qu'à ma connaissance les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature 	Date <table border="1"><tr><td>Année</td><td>Mois</td><td>Jour</td></tr></table>	Année	Mois	Jour
Année	Mois	Jour		
Nom de la personne qui a rempli le questionnaire	Téléphone			
Titre de la personne qui a rempli le questionnaire	Télécopieur			
Adresse de votre site Web	Adresse électronique			

7.2 Combien de temps environ les autres employés de votre administration et vous-même avez-vous pris pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire ?

Heures
901

7.3 À l'avenir, préférez-vous recevoir le questionnaire de cette enquête sous forme électronique ?

902 Oui Non

Remarques

Veillez nous faire part de vos remarques au sujet de la présente enquête (p. ex. longueur, questionnaire facile à remplir, suggestions pour des questions futures, suggestions sur la présentation). Par ailleurs, utilisez l'espace ci-dessous si vous souhaitez fournir d'autres renseignements sur vos activités de gestion des déchets. N'hésitez pas à joindre au formulaire tout autre document que vous jugez utile au sujet des activités de gestion des déchets de votre administration (p. ex., votre rapport annuel).

Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.

Division des opérations et de l'intégration, JT-2-C4,

Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone (sans frais): 1-888-659-8157

Télécopieur : 1-800-755-5514

Adresse électronique : enviro.oid.localgovt@statcan.ca

Veillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION !